

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg Publiées à Saint-Boniface, Man.

Joseph TURNER, Président J.-R. TURNER, Vice-Président Harold TUNNR, Sec.-Trésorier

THE

STANDARD PLUMBING AND HEATING

COMPANY, LIMITED

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix sur demande

Téléphone: 21 437 - Résidence: 47 890

290-292 Ave GRAHAM, Ed. COLUMBUS

WINNIPEG

The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS DE TOUTES SORTES DE MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

Dépositaires des fameux produits de Peinture, Vernis, etc.,

Marque "VILLE CATHEDRALE"

Dessinateurs et Fabricants

d'AMEUBLEMENTS D'EGLISES

Angle DES MEURONS & PROVENCHER

ST-BONIFACE

The JOBIN MARRIN CO., Limited

EPICIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Charbonneau. Attention spéciale donnée aux correspondances françaises.

Magasin et Bureaux-

158 EST. RUE MARKET

WINNIPEG

La bonne voie...

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages: il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la-

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

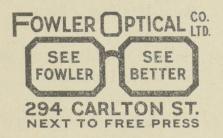
- \$ 11,000,000 - \$148,702,000 Capital versé et réserve Actif - -

Succursale de St-Boniface J.-H.-N. Léveillé, gérant

Notre personnel est à vos ordres.

LUNETTES

PLUMES RESERVOIRS



KODAKS

TEL .: 26 411

VOUS TROUVEREZ AU MAGASIN



ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: La Bonne marchandise à un prix raisonnable.

Poêles, Ustensiles de cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Téléphone: 84 620

ANGLE MAIN & BANNATYNE

WINNIPEG

LE JUNIORAT

Saint-Boniface - Man.

Collège apostolique des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Pour tous renseignements adressez-vous au

REVEREND PERE SUPERIEUR

122 avenue Provencher Saint-Boniface, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—Encyclique "Mortalium animos" sur les véritables moyens de réaliser la véritable unité de la Religion — "Nos responsabilités intellectuelles" — Cérémonie de baptême — Un Carmel français à Rome — La femme complète — La nouvelle école de gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface — La saniteté définie par le curé d'Ars — Où en est l'Eglise mexicaine? — Tenue au Choeur — La représentation diplomatique au Vatican — Le "manuel de diététique" des Soeurs Grises — Grandeur du Saint Sacrifice — Une lettre de M. l'abbé Thibault à son père — La Propagation de la Foi — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXVII

MARS 1928

No 3

ENCYCLIQUE "MORTALIUM ANIMOS"

sur les moyens de réaliser la véritable unité de la Religion adressée à tous les évêques par Sa Sainteté Pie XI.

Vénérables Frères,

Jamais peut-être les âmes n'ont éprouvé pareil besoin de cette fraternité qui, en raison de la communauté d'origine et de l'identité de nature, nous unit si étroitement les uns aux autres; jamais autant que de nos jours on ne les a vu s'efforcer de l'affermir, pour la mettre au service du bien public et de la société. Les nations, en effet, ne jouissent point encore pleinement des fruits de la paix; des ferments anciens ou nouveaux de discorde engendrent même cà et là des révolutions ou des luttes intestines; cependant, les nombreux litiges qui intéressent la paix et la prospérité des peuples ne trouveront de solution que grâce à l'union et à l'action concordante de ceux qui, placés à la tête des Etats, sont chargés d'en diriger la politique et d'en favoriser les progrès. C'est pourquoi - personne ne songeant plus à contester l'unité du genre humain - on comprend aisément que, poussée par ce sentiment de fraternité universelle, la majorité du genre humain soupire après l'union de plus en plus intime de tous les peuples.

Efforts des non-catholiques en faveur de l'union. (1)

C'est quelque chose d'approchant que d'aucuns s'efforcent d'introduire dans l'ordre établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ

⁽¹⁾ Les sous-titres ont été ajoutés par la **Documentation Catholique**, à laquello est empruntée cette traduction.

pour la Nouvelle Loi. Sachant parfaitement qu'il est extrêmement rare de rencontrer des hommes absolument dépourvus de sens religieux, ils nourrissent l'espoir qu'on pourrait facilement amener les peuples, en dépit de leurs dissidences religieuses, à s'unir dans la profession de certaines doctrines admises comme un fondement commun de vie spirituelle. En conséquence, ils tiennent des congrès, des réunions, des conférences fréquentés par un nombre assez considérable d'auditeurs; ils invitent aux discussions tous les hommes indistinctement, les infidèles de toutes catégories, les fidèles, et jusqu'à ceux qui ont le malheur de s'être séparés du Christ ou qui nient âprement et obstinément la divinité de sa nature et de sa mission. De pareils efforts n'ont aucun droit à l'approbation des catholiques, car ils s'appuient sur cette opinion erronée que toutes les religions sont plus ou moins bonnes et louables, en ce sens qu'elles révèlent et traduisent toutes également — quoique d'une manière différente — le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous incline avec respect devant sa puissance. Outre qu'ils s'égarent en pleine erreur, les tenants de cette opinion repoussent du même coup la religion vraie; ils en faussent la notion et versent peu à peu dans le naturalisme et l'athéisme. Il est donc parfaitement évident que c'est abandonner entièrement la religion divinement révélée que de se joindre aux partisans et aux propagateurs de pareilles doctrines.

Fausse apparence du bien de cette union.

Une fausse apparence du bien peut plus facilement, alors qu'il s'agit de favoriser l'union de tous les chrétiens, entraîner quelques âmes. N'est-il pas juste — a-t-on l'habitude de dire, n'est-ce pas même un devoir pour tous ceux qui invoquent le nom du Christ d'éviter les accusations réciproques et de s'unir enfin, de temps à autre, par les liens d'une mutuelle charité? Quelqu'un oserait-il affirmer qu'il aime le Christ s'il ne cherche de toutes ses forces à réaliser le voeu du Christ lui-même demandant à son Père que ses disciples soient "un"? (Jean, XVII, 21.) Et le Christ n'a-t-il pas encore voulu que ses disciples fussent marqués et ainsi distingués du reste des hommes par le signe de l'amour mutuel : "In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem." (C'est à cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les autres.) (Jean, XIII, 35.) Plaise à Dieu — ajoute-t-on — que tous les chrétiens soient "un"; car, de la sorte, ils rejetteraient avec une efficacité beaucoup plus grande ce venin de l'impiété qui, en s'insinuant et se diffusant chaque jour davantage, prépare la ruine de l'Evangile.

Les "panchrétiens."

Telles sont, parmi d'autres du même genre, les raisons que font valoir les "panchrétiens", ainsi qu'on les appelle. Il s'en faut d'ailleurs que ces hommes soient peu nombreux et rares; ils ont, au contraire, formé des organisations complètes et fondé partout des associations que dirigent le plus souvent des acatholiques, malgré leurs divergences personnelles en matière de vérités de foi. L'entreprise se poursuit d'ailleurs si activement qu'elle s'est acquis la faveur de milieux multiples, captant même la bienveillance de nombreux catholiques, attirés par l'espoir de réaliser une union conforme, semble-t-il, aux voeux de notre Mère la sainte Eglise, laquelle, de tout temps, n'a rien tant désiré que d'appeler et de ramener à elle ses enfants égarés. Mais sous les séductions de la pensée et la caresse des mots se glisse une erreur incontestablement des plus graves et capable de ruiner de fond en comble les assises de la foi catholique.

Doctrine de l'Eglise sur la véritable unité.

La conscience de Notre charge apostolique Nous interdit de permettre que des erreurs pernicieuses viennent égarer le troupeau du Seigneur. Aussi, Vénérables Frères, en appelonsnous à votre zèle pour prévenir un pareil mal. Nous sommes, en effet, persuadé que, par vos écrits et par Votre parole, chacun pourra faire facilement entendre et comprendre à ses fidèles les principes et les raisons que Nous allons exposer; les catholiques y puiseront une règle de pensée et de conduite pour les oeuvres visant à rassembler, de quelque manière que ce soit, en un seul corps, tous ceux qui se réclament du nom chrétien.

Dieu, Auteur de toutes choses, nous a créés pour le connaître et le servir; principe de notre existence, il a donc un droit absolu à nous voir le servir. Dieu aurait pu n'imposer à l'homme, comme règle, que la seule loi naturelle qu'il avait gravée dans son coeur en le créant, et dans la suite en régler les développements par sa Providence ordinaire; il a, cependant, jugé préférable d'y joindre des préceptes à observer, et, au cours des âges, c'est-à-dire depuis l'origine du monde jusqu'à la venue et la prédication du Christ Jésus, il a lui-même instruit les hommes des devoirs qui s'imposent à tout être raisonnable envers son Créateur : "Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio." (Après avoir, à plusieurs reprises et en diverses manières, parlé autrefois à nos pères par les Prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils.) (Hébr. I, 1 sq.)

Une Eglise, et une Eglise unique, a été fondée par le Christ.

Il en résulte qu'il n'est pas de vraie religion en dehors de celle qui repose sur la Révélation divine; cette révélation, commencée à l'origine du monde, poursuivie sous la Loi ancienne, le Christ Jésus lui-même l'a parachevée dans la Loi nouvelle. Mais, du moment que Dieu a parlé — ce qu'atteste l'histoire, -il est évident que l'homme a l'obligation absolue de croire Dieu quand il parle et de lui obéir intégralement quand il commande. Afin justement que nous travaillions à la fois à la gloire de Dieu et à notre propre salut, le Fils unique de Dieu a constitué sur terre son Eglise. Or, ceux qui se disent chrétiens ne peuvent pas ne pas croire, pensons-Nous, qu'une Eglise, et une Eglise unique, a été fondée par le Christ; mais si on leur demande ensuite quelle doit être, d'après la volonté de son Fondateur, cette Eglise, ils ne s'entendent déjà plus. Beaucoup d'entre eux, par exemple, nient que l'Eglise du Christ doive être une société visible, se présentant sous la forme d'un corps de fidèles unique, et faisant tous profession d'une seule et même doctrine sous un magistère et un gouvernement uniques; au contraire, l'Eglise visible n'est pas autre chose, à leur sens, qu'une fédération des différentes communautés chrétiennes, attachées à des doctrines différentes, parfois même contradictoires.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, cependant, a institué son Eglise comme une société parfaite, avant par sa nature même des caractères extérieurs et perceptibles à nos sens, avant pour but de procurer dans l'avenir le salut du genre humain, sous la conduite d'un seul chef, (Math. XVI, 18 sq.; Luc, XXII, 32; Jean, XXI, 15-17), par l'enseignement et la prédication, (Marc, XVI, 15), par l'administration des sacrements, sources de la grâce céleste; (Jean, III, 5; VI, 48-59; XX, 22 sq.; cf. Math., XVIII, 18; etc.); c'est pourquoi il l'a comparée à un royaume (Math., XIII.), une maison (Cf. Math., XVI, 18), un bercail (Jean, X, 16), un troupeau (Jean, XXI, 15-17). Après la mort de son Fondateur et des premiers Apôtres chargés de la propager, cette Eglise, si admirablement constituée, ne pouvait assurément ni périr ni disparaître, car elle avait recu le mandat de conduire, sans distinction de temps et de lieu, tous les hommes au salut éternel: "Euntes ergo docete omnes gentes." (Allez donc et enseignez toutes les nations.) (Math., XXVIII, 19.) Dans l'accomplissement perpétuel de cette mission, l'Eglise pouvait-elle défaillir ou échouer, alors que le Christ lui-même lui accorde son assistance continuelle, en vertu de cette promesse solennelle: "Ecce vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi." (Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.) (Math., XXVIII, 20.)

Il est donc nécessaire que non seulement l'Eglise du Christ existe aujourd'hui comme en tout temps, mais encore qu'elle demeure identique à celle des temps apostoliques, sinon il faudrait dire — ce qui est inadmissible — ou bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pu accomplir son dessein, ou bien qu'il s'est trompé en affirmant que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle. (Math., XVI, 18.)

Opinions et raisons des "panchrétiens."

C'est le moment d'exposer et de réfuter une erreur qui est à la base de toute cette question et d'où procèdent l'activité et les multiples efforts des acatholiques pour confédérer comme Nous l'avons dit les églises chrétiennes. Les auteurs de ce projet ont en effet pris l'habitude de citer à tout propos cette parole du Christ: "Ut omnes unum sint . . . Fiet unum ovile et unus pastor." (Que tous soient un . . . Il n'y aura qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur), (Jean, XVII, 21; X, 16.) comme si, à leur avis, la prière et le voeu du Christ Jésus étaient demeurés jusqu'ici lettre morte. Ils soutiennent, en effet, que l'unité de foi et de gouvernement — qui est le caractère de l'unique et véritable Eglise - n'a jusqu'ici presque jamais existé et qu'elle n'existe pas davantage aujourd'hui; qu'on peut, à vrai dire, la souhaiter et la réaliser quelquefois par une commune entente des volontés, mais qu'il la faut néanmoins considérer comme une sorte d'utopie. Ils ajoutent que l'Eglise en soi, de par sa nature, est divisée, c'est-à-dire constituée de très nombreuses églises ou communautés particulières encore divisées, avant bien quelques points communs de doctrine, mais différant les unes des autres pour tout le reste; chaque église, d'après eux, jouit des mêmes droits, et c'est tout au plus si, de l'époque apostolique aux premiers Conciles oecuméniques, l'Eglise fut une et unique. Il faut donc, concluent-ils, oublier et écarter les controverses même les plus anciennes et les divergences de doctrine, qui continuent encore à les diviser aujourd'hui, et, avec les autres vérités doctrinales, proposer et établir une certaine règle de foi commune; dans cette profession de foi, bien plus qu'ils ne le sauront, ils se sentiront de véritables frères; puis, les diverses églises ou communautés une fois unies en une sorte de fédération universelle, il deviendra possible de lutter énergiquement et victorieusement contre les progrès de l'impiété.

Voilà, Vénérables Frères, ce que tous répètent. Il en est, cependant, qui déclarent et concèdent que le protestantisme a rejeté un peu trop inconsidérément certains dogmes ou certaines pratiques du culte extérieur, pourtant consolantes et utiles, tandis que l'Eglise romaine les garde encore. A vrai dire, ils se hâtent d'ajouter que cette Eglise elle-même s'est égarée et

qu'elle a corrompu la religion primitive, en v ajoutant un certain nombre de doctrines moins étrangères que contraires à l'Evangile et en les imposant à la foi des fidèles: ils citent, parmi elles, en premier lieu, la primauté de juridiction attribuée à Pierre et à ses successeurs sur le siège romain. Dans ce nombre. quelques-uns, peu nombreux, il est vrai, consentent à accorder au Pontife romain soit une primauté d'honneur, soit un certain pouvoir de juridiction ou d'autorité; toutefois, cette primauté ne serait pas de droit divin, mais résulterait en une certaine manière du consentement des fidèles; d'autres vont même jusqu'à souhaiter que leurs congrès, qu'on peut qualifier de bariolés. soient présidés par le Souverain Pontife en personne. Pourtant. si l'on rencontre bon nombre de ces catholiques prêchant à pleine bouche une communion fraternelle dans le Christ Jésus, pas un d'entre eux ne songe à se soumettre au Vicaire de Jésus-Christ quand il enseigne, ou à lui obéir quand il commande, Néanmoins, ils affirment qu'ils traiteront volontiers avec l'Eglise romaine, mais sur un même pied, d'égal à égal; en réalité, s'ils le faisaient, sans aucun doute ils ne conclueraient le pacte éventuel qu'avec la pensée de ne pas s'obliger à renoncer aux opinions qui précisément les maintiennent, aujourd'hui encore, dans leurs erreurs et leurs errements, hors l'unique bercail du Christ.

Les catholiques ne peuvent à aucun titre participer à l'action des "panchrétiens."

Dans ces conditions, il est évident que le Siège Apostolique ne peut sous aucun prétexte participer à leurs congrès et que les catholiques n'ont, à aucun prix, le droit de les favoriser par leur suffrage ou leur action; ce faisant, ils attribueraient de l'autorité à une religion fausse, entièrement étrangère à la seule Eglise du Christ. Est-ce que Nous pouvons tolérer — ce qui serait le comble de l'iniquité - que la vérité, surtout la vérité révélée, soit ainsi mise en discussion? En l'espèce, en effet, il s'agit de défendre la vérité révélée. Puisque c'est à toutes les nations, pour les instruire de la foi évangélique, que le Christ Jésus envoya ses Apôtres et que, par crainte de la moindre erreur de leur part, il voulut que le Saint-Esprit leur enseignât auparavant toute vérité (Jean, XVI, 13), est-il admissible que. dans l'Eglise avant Dieu lui-même pour chef et pour gardien, cette doctrine des Apôtres ait jamais complètement disparu ou subi quelque modification profonde? De plus si l'Evangile, d'après la déclaration explicite de Notre Rédempteur se rapporte non pas seulement aux temps apostoliques, mais encore à tous les âges, comment admettre que l'objet de la foi soit devenu, avec le temps, tellement obscur, tellement incertain que des opinions même contradictoires puissent être aujourd'hui tolérées ? S'il en était ainsi, il faudrait alors soutenir et que la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, et que la présence perpétuelle de ce même Esprit dans l'Eglise, et que la prédication de Jésus-Christ lui-même ont perdu, depuis bien des siècles, toute leur efficacité, toute leur bienfaisance - affirmation évidemment blasphématoire. Mais il v a plus : le Fils unique de Dieu a, d'une part, commandé à ses envoyés d'enseigner toutes les nations et, d'autre part, imposé à tous les hommes l'obligation de croire aux "témoins préordonnés par Dieu" (Testibus praeordinatis a Deo). (Act., X, 41.) Ce commandement, il l'a sanctionné par cette parole : "Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur." (Celui qui croit et sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croit pas sera condamné.) (Marc, XVI, 16.) Or, ce double précepte du Christ — celui d'enseigner et celui de croire, en vue de la possession du salut éternel - ne peut s'observer et même se comprendre que si l'Eglise expose intégralement et publiquement la doctrine évangélique et si, dans cet exposé, elle est à l'abri de tout péril d'erreur. Aussi sont-ils encore des égarés ceux qui croient à l'existence, quelque part sur la terre, du dépôt de la vérité, mais qu'il faut dans sa recherche une telle somme de labeur, des études et des discussions si longues que pour la découvrir et s'en pénétrer la vie de l'homme y suffirait à peine. D'où cette conclusion que Dieu infiniment bon se serait fait entendre par les Prophètes et son Fils unique pour ne rendre sa révélation assimilable qu'à un petit nombre d'hommes d'un âge fort avancé, et nullement pour donner une doctrine de foi et un code de morale capable de diriger les hommes pendant tout le cours de leur vie mortelle.

Pas de vraie charité sans la foi.

Ces panchrétiens, par ailleurs, qui cherchent à fédérer les églises, semblent poursuivre le très noble dessein de développer la charité entre tous les chrétiens; mais comment imaginer que cet accroissement de la charité se fasse aux dépens de la foi ? Personne n'ignore assurément que saint Jean lui-même, l'Apôtre de la Charité, celui qui, en son Evangile, dévoile, en quelque sorte, les secrets du Coeur Sacré de Jésus, celui qui ne cessait de rappeler à ses fidèles le précepte nouveau "Diligite alterurum" (Aimez-vous les uns les autres), interdisait d'une façon absolue toute relation avec ceux qui ne professaient pas la doctrine du Christ entière et pure : "Si quis venit ad vos et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis." (Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas.) (II Jean, 10.) Ainsi donc, puisque la charité a pour

fondement une foi sincère et intègre, l'unité de foi doit être, par suite, le lien primordial unissant les disciples du Christ.

Trop de divergences pour aboutir à l'unité.

Comment, dès lors, concevoir la possibilité d'un pacte chrétien, dont les adhérents, même dans les questions de foi, auraient le droit de conserver leurs manières de voir et de penser, alors même qu'elles seraient en contradiction avec les opinions des autres? Par quelle formule, Nous vous le demandons, des hommes d'opinions contradictoires pourraient-ils se grouper dans une même et unique fédération chrétienne? Et, par exemple, les uns affirment que la Tradition sacrée est la source authentique de la Révélation, tandis que les autres le nient. Les uns pensent que la hiérarchie ecclésiastique est, par la volonté divine, formée d'évêques, de prêtres et de ministres, les autres affirment qu'elle fut introduite peu à peu selon les circonstances ét les époques. Les uns adorent dans la très Sainte Eucharistie, grâce à cette merveilleuse transformation du pain et du vin qu'on appelle la transsubstantiation, le Christ réellement présent, les autres déclarent que le corps du Christ ne s'y trouve présent que par la foi ou par un signe et la vertu du Sacrement. Ceux-là reconnaissent à l'Eucharistie à la fois la nature de sacrifice aussi bien que de sacrement, ceux-ci n'y voient rien qu'un souvenir ou une commémoration de la dernière Cène. Certains jugent qu'il est bon et utile de croire que les Saints, et en particulier la Vierge Mère, règnent avec le Christ et qu'il faut donc les invoquer, les prier et entourer leurs images de notre vénération, d'autres prétendent que ce culte est illégitime, parce que contraire à l'honneur dû à Jésus-Christ, "seul médiateur entre Dieu et les hommes." (Unius mediatoris Dei et hominum.) (Cf. I Timoth., II, 5.)

En présence de ces profondes divergences d'opinion, Nous n'apercevons guère l'unité de l'Eglise, quand cette unité ne peut résulter que d'une règle unique de foi et d'une même croyance de tous les chrétiens. Par contre, Nous savons très bien qu'on aboutit par là à l'indifférentisme et à ce qu'on dénomme le modernisme. Les malheureux qu'infectent ces erreurs soutiennent que la vérité dogmatique n'est pas "absolue", mais "relative", c'est-à-dire qu'elle doit s'adapter aux exigences variables des temps et des lieux et aux divers besoins des âmes, puisqu'elle n'est pas contenue dans une révélation immuable, mais doit, de par sa nature, s'accomoder à la vie des hommes.

Pas de distinction possible entre articles de foi.

Pour ce qui regarde les dogmes de foi, il est encore une distinction absolument illicite : celle qu'on a jugé bon d'intro-

duire entre les articles appelés "fondamentaux" et "non fondamentaux" de la foi, les uns devant être admis par tous et les autres pouvant être laissés au libre assentiment des fidèles. Or, la vertu surnaturelle de foi a pour but formel l'autorité de Dieu révélant, autorité qui ne souffre aucune distinction de ce genre. C'est pourquoi tous les véritables disciples du Christ croient, par exemple, au mystère de l'Auguste Trinité de la même foi qu'au dogme de l'Immaculée Conception, à celui de l'Incarnation de Notre-Seigneur et à celui du magistère infaillible du Pontife Romain, au sens, bien entendu, où l'a défini le Concile occuménique du Vatican. Et, pour avoir été solennellement décrétées et sanctionnées par l'Eglise à des époques diverses et même toutes récentes, ces vérités n'en sont ni moins certaines, ni moins dignes de foi; n'est-ce pas Dieu-qui les a toutes révélées?

Le magistère de l'Eglise, établi ici-bas d'après le dessein de Dieu pour garder perpétuellement intact le dépôt des vérités révélées et en assurer la connaissance aux hommes, s'exerce chaque jour par le Pontife Romain et les évêques en communion avec lui; mais il comporte encore, toutes les fois qu'il est nécessaire pour s'opposer plus efficacement aux erreurs et aux attaques des hérétiques ou développer avec plus de clarté ou de détails certains points de la doctrine sacrée, afin de les faire mieux pénétrer dans l'esprit des fidèles, la mission de procéder par décrets à des définitions opportunes et solennelles. Cet usage du magistère extraordinaire n'introduit aucune invention ni n'ajoute rien de nouveau à la somme des vérités contenues. au moins implicitement, dans la Révélation que Dieu a confiée en dépôt à l'Eglise; mais ou bien il proclame ce qui jusque-là pouvait paraître obscur à quelques esprits, ou bien il crée l'obligation de la foi sur un point qui, antérieurement, pouvait être pour certains l'objet de quelque discussion.

Seul moyen de procurer l'union : retour des dissidents à la véritable Eglise.

Ainsi comprend-on pourquoi, Vénérables Frères, ce Siège Apostolique n'a jamais permis à ses fidèles d'assister aux Congrès des acatholiques; l'union des chrétiens ne peut être procurée autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise du Christ, qu'ils ont eu jadis le malheur d'abandonner. Le retour, disons-Nous, à la seule et véritable Eglise du Christ, comme telle et bien visible à tous les regards, destinée enfin, par la volonté de son Auteur, à demeurer telle qu'il l'a lui-même instituée pour le salut commun des hommes. Car, jamais au cours des siècles, l'Epouse mystique du Christ n'a été souillée; elle ne le sera jamais non plus au témoignage de saint Cyprien : "Adulterari non potest Sponsa Christi: incorrupta et pudica. Unam domum novit, unius cubiculi sanc-

titatem casto pudore custodit." (L'Epouse du Christ ne peut être déshonorée; elle est incorruptible et pure. Elle ne connaît qu'une seule demeure et, par sa chaste réserve, conserve intacte la sainteté d'un seul foyer.) (De Cath. Ecclesiae unitate, 6.) Le saint martyr s'étonnait encore vivement, et à bon droit, qu'on pût s'imaginer "que cette unité, fruit de la stabilité divine, consolidée par les sacrements célestes, fût exposée à se briser sous le choc de volontés discordantes." (Ibid.) Le corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Eglise, est unique, (I Cor., XII, 12.) à l'instar d'un corps physique; il est donc illogique et ridicule de prétendre que le corps mystique puisse être formé de membres épars, isolés les uns des autres; par suite, quiconque ne lui est pas uni ne peut être un de ses membres, ni soudé à sa tête, qui est le Christ. (Cf. Eph., V, 30; I, 22.)

Désir ardent du Pape pour l'unité catholique.

Dans cette unique Eglise du Christ, personne ne s'y trouve et personne n'y demeure à moins de reconnaître et d'accepter, avec obéissance, l'autorité et la puissance de Pierre et de ses légitimes successeurs. Est-ce qu'ils n'ont pas obéi à l'Evêque de Rome, Pasteur souverain des âmes, les ancêtres de ceux qui aujourd'hui professent les erreurs de Photius et des Novateurs? Des fils ont hélas! déserté la maison paternelle sans que pour cela la maison s'effondre, car elle avait l'appui de l'assistance divine. Qu'ils reviennent donc au Père commun: oubliant les insultes proférées jadis contre le Siège Apostolique, il les accueillera avec toute sa tendresse. Si, comme ils le répètent, ils n'ont d'autre désir que de se joindre à nous et aux nôtres, pourquoi ne pas s'empresser de venir à cette Eglise "mère et éducatrice de tous les fidèles du Christ?" (Concil. Lateran., IV, c. 5.) Qu'ils écoutent la voix de Lactance s'écriant : "Seule . . . l'Eglise catholique conserve le culte véritable. Elle est la source de vérité, la demeure de la foi, le temple de Dieu; qui n'v entre point ou qui en sort perd tout espoir de la vie et du salut. Que personne ne se laisse aller à d'opiniâtres contestations. C'est une question de vie et de salut; si l'on n'y veille attentivement et prudemment, c'est la perte et la mort." (Divin. Instit., IV, 30, 11-12.)

En définitive, c'est au Siège Apostolique fondé en cette ville, consacré par le sang des Princes des Apôtres, Pierre et Paul, c'est à ce Siège, disons-Nous, "fondement et générateur de l'Eglise catholique", (S. Cypr., Ep. 48 ad Cornelium, 3) que doivent revenir les fils séparés. Qu'ils y reviennent, non avec la pensée et pas même avec l'espoir, que "l'Eglise du Dieu vivant, colonne et soutien de la vérité", (I Tim. III, 15.) sacrifiera l'intégrité de la foi et subira leurs erreurs, mais bien, au contraire,

avec l'intention de se soumettre à son magistère et à son gouvernement. Plaise à Dieu que cet heureux événement, que tant de Nos prédécesseurs n'ont pu voir, Nous en soyons favorisé et que ces enfants, dont Nous pleurons l'éloignement par suite de funestes conflits, Nous puissions les accueillir d'un coeur paternel; que le Sauveur Notre Dieu, "dont la volonté est que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité", (I Tim. II, 4.) daigne nous entendre quand Nous le supplions de toutes nos forces de bien vouloir ramener à l'unité de l'Eglise toutes ces âmes errantes. En cette question on ne peut plus grave Nous faisons appel et Nous voulons qu'on recoure à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de la divine grâce, triomphatrice de toutes les hérésies, auxiliatrice des chrétiens, afin qu'elle Nous obtienne de voir briller au plus tôt ce jour si désiré où tous les hommes entendront la voix de son divin Fils "en demeurant fidèles à l'unité de l'Esprit Saint dans les liens de la paix." (Eph. IV, 3.)

Vénérables Frères, vous savez maintenant combien ce voeu Nous est cher; Nous désirons aussi que tous Nos fils le sachent: non pas seulement Nos fils catholiques, mais encore tous ceux qui vivent séparés de Nous; pour ces derniers, s'ils implorent dans une humble prière les lumières célestes, nul doute qu'ils ne reconnaissent la seule et véritable Eglise de Jésus-Christ et qu'ils viennent enfin s'unir à nous dans les liens d'une charité parfaite. Confiant dans cet espoir, et comme gage des faveurs divines, ainsi qu'en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons de tout coeur à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an mil neuf cent vingt-huit, la sixième de Notre Pontificat.

PIE XI, Pape.

"NOS RESPONSABILITES INTELLECTUELLES"

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, a prononcé le 9 février, lors de l'attribution des "Prix d'action intellectuelle" fondés par l'A. C. J. C., une forte conférence sur "Nos Responsabilités intellectuelles."

"Quel est le rôle de l'écrivain catholique?

"Quels sont les devoirs des intellectuels envers notre nationalité?

"Est-il permis à un peuple de deux ou trois millions de catholiques de dire la même chose que les autres, se contenter de la même presse, du même théâtre, de la même législation sociale, de la même philosophie de la vie, que ses voisins séparés

de la vraie foi par le grand malheur de la Réforme?"

M. l'abbé Groulx, apôtre et patriote, répond à toutes ces questions avec son courage coutumier. Lisons son magnifique travail; faisons-le lire. Il apporte des précisions et des clartés sur le rôle et la responsabilité des travailleurs de la pensée.

Cette conférence incitera les esprits à réfléchir.

Prix: 15 sous l'exemplaire; \$1.50 la douzaine; \$12.00 le cent. En vente au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal, Canada.

CEREMONIE DE BAPTEME

(De la "Semaine Religieuse" de Québec.)

Q. — Dans les cérémonies du baptême, est-il permis de faire l'onction du Saint Chrême sur le haut du front de l'enfant?

Le Rituel dit " in summitate capitis." Où se trouve cette "summitas"?

R. — L'onction du Saint Chrême doit se faire sur le dessus de la tête. "L'onction du Chrême, dit de Herdt, doit se faire en forme de croix, sur le vertex ou sommet de la tête, mais non sur le front ni entre le front et le vertex."

UN CARMEL FRANCAIS A ROME

Le projet de fondation à Rome, près du Vatican, d'un Carmel français a reçu la bénédiction de Notre Saint-Père le Pape Pie XI et son approbation expresse, ainsi que les encouragements de S. Em. le cardinal vicaire. Ce Carmel aurait comme spéciale et unique mission de prier et de s'immoler pour la France afin qu'elle réponde à sa vocation de fille aînée de l'Eglise. Déjà, un essaim des Carmels de Domrémy et de Fouquières-lez-Béthune est arrivé à Rome; d'autres sujets sont prêts à s'y joindre. On s'occupe de trouver le local nécessaire. Le nouveau Carmel portera le nom de Carmel du Coeur-Immaculé de Marie et de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

LA FEMME COMPLETE

Une jeune fille, une femme surtout, n'est complète que lorsqu'elle n'est inhabile à rien de ce qui est nécessaire à la propreté et à l'ornement du foyer. Avouez que, quand l'adolescente a reçu son certificat et même son brevet, si on ne lui a rien appris d'autre, elle n'est pas souvent préparée de ce fait à tenir

une maison au sens économique que ce mot comporte. Car dans une maison il v a une cuisine à gouverner, où les denrées renchérissent toujours; une lingerie à pourvoir suivant sa condition, suivant la mode; un ménage à entretenir, afin qu'il dure; des vêtements à faire et à refaire, pour ne rien perdre toute une doctrine de l'épargne et de l'hygiène, tout un art d'utiliser les restes, toute une industrie ingénieuse qui, par le goût supplée au luxe, toute une science de la puériculture et des premiers soins, tout un idéal domestique enfin qui met de l'aisance, de la paix, de la poésie et de la joie sur la table bien dressée, et dans le miroir des meubles qui luisent, et dans l'armoire où le linge aux plis blancs sent bon, et dans le fourneau qui chante en éveillant l'appétit, et jusque dans les veux de la soupe bien faite qui sourit aux convives. Nous rêvons qu'en sortant du pensionnat vos filles sachent tout cela, depuis la cave où il y a une meilleure manière de conserver les légumes jusqu'au grenier où l'on ne suspend pas utilement de toute façon les fils pour sécher la lessive . . . Si vous n'y veillez expressément, à la ville surtout, et si vous ne vous en mêlez pas un peu, ces bas emplois ne leur diront rien entre leurs cours de danse et leurs heures de piano.

Mgr TISSIER.

LA NOUVELLE ECOLE DE GARDES-MALADES DE L'HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

Le 29 février S. G. Mgr l'Archevêque a béni, dans l'après-midi, la nouvelle école de gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface et dans la soirée, à l'occasion de l'inauguration solennelle, a prononcé le discours suivant:

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, Monsieur le Président,

Je considère comme une faveur l'invitation qui m'a été faite d'adresser la parole, ce soir, devant cet auditoire distingué, et je remercie ceux qui m'ont invité à le faire.

On rapporte qu'une dame romaine invitée par ses amies à leur montrer ses trésors, appela ses enfants et, les présentant à ces dames, leur dit : "Voilà mes trésors."

Si on demandait à l'archevêque de Saint-Boniface d'exhiber ses trésors terrestres, il devrait dire : "Allez à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, car une bonne partie de ses immeubles sont devenus la propriété de la ville." Cependant l'archevêque de Saint-Boniface a des trésors et des trésors précieux : ce sont ses communautés religieuses vouées aux oeuvres d'enseignement et de charité; elles sont les principales richesses de son diocèse.

Nous sommes assemblés ici, ce soir, pour souhaiter la bienvenue à la dernière oeuvre en date de l'une de ces communautés, je veux nommer l'école de gardes-malades de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Pour ceux qui ignorent tout à fait l'histoire des Soeurs Grises dans l'Ouest du Canada, la lecture du livre si bien fait du R. P. Duchaussois, O. M. I., leur sera fructueuse. Donner un simple aperçu de cette histoire dépasserait le temps qui m'est donné au programme de cette fête. L'Hôpital de Saint-Boniface, par sa fondation et son développement, fait partie de cette histoire; je considère même qu'elle en constitue l'une des plus belles pages.

L'établissement de cette école de gardes-malades est le couronnement d'une oeuvre commencée dans l'humilité, il y a plus de cinquante ans. Nous avons vu l'Hôpital de Saint-Boniface il y a quarante-six ans; il avait alors une capacité totale de dix lits; l'immeuble qu'il occupait est devenu plus tard une glacière. Dois-je vous dire ce qu'il est devenu ? Qu'il me suffise de redire la parole des Saints Livres : "Regardez et considérez." C'est la réalisation, sur les bords de la rivière Rouge, de la parabole si souvent redite mais toujours vraie du Divin Maître : "Le royaume des cieux peut être comparé au grain de sénevé qu'un homme a semé dans son champ. La semence compte au nombre des plus petites; mais, quand elle a poussé, elle devient un grand arbre dont les branches donnent asile aux oiseaux du ciel."

Le grain de sénevé semé sur les bords de la rivière Rouge il y a plus de cinquante ans est devenu un grand arbre qui a couvert de son ombrage les générations de malades qui sont venus y chercher asile; ils y ont trouvé les soins intelligents et maternels des Soeurs Grises et de leurs assistantes dévouées.

La branche la plus récente que ce tronc généreux a poussée doit donner asile aux blanches colombes qu'on appelle les gardes-malades de l'Hôpital de Saint-Boniface. Belle page sans conteste, nous ne la croyons pas cependant hors d'harmonie avec l'importance de la formation qui doit s'y donner et le besoin d'un repos bien mérité par les longues heures de travail que ces gardes-malades doivent consacrer à leurs études personnelles et au soin de trois, quatre et même cinq cents malades à l'hôpital.

On serait porté à croire que la communauté des Soeurs Grises doit être bien riche pour construire de pareilles demeures. Je dois à la vérité de proclamer, et comme leur supérieur ecclésiastique je suis fier de le dire : leur richesse consiste surtout dans la force que donne à l'âme le voeu de pauvreté, dans le dévouement sans borne à leur oeuvre, dans l'habileté aux affaires que donne souvent la pratique des vertus surnaturelles et dans le crédit que toutes ces choses ont établi en leur faveur et qui ont rendu les emprunts possibles. L'histoire de l'Hôpital de Saint-Boniface, si on ne veut la considérer que du côté financier, peut se résumer ainsi : l'oeuvre a commencé sans le sou, a graduellement grandi au moyen d'emprunts, a toujours été endettée et a toujours fait honneur à ses dettes. Sa dette actuelle se chiffre encore dans les centaines de mille piastres, mais nous avons des raisons prudentes de croire que l'hôpital fera honneur à cette dette, comme il l'a fait à celles qui ont été contractées dans le passé.

Limitons nos remarques au sujet qui nous occupe ce soir. Grâce au travail intelligent et persévérant des autorités de l'hôpital et à la coopération efficace des médecins, l'Hôpital de Saint-Boniface a pu répondre aux exigences de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et est devenu établissement universitaire. L'archevêque de Saint-Boniface doit pour cela l'expression de ses sentiments de reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à amener ce beau résultat. Les professeurs reconnus par l'Université donnent l'enseignement aux gardesmalades. Les religieuses de l'Hôpital de Saint-Boniface se devaient de leur donner un local digne de l'enseignement qui doit s'y donner et à la hauteur de l'estime que les Soeurs ont pour leurs gardes-malades. Ceux qui ont été invités à cette démonstration ont la liberté de visiter la maison; ils pourront dire si oui ou non le but visé a été atteint.

Il ne me reste plus qu'à remercier le Lieutenant-Gouverneur pour l'honneur qu'il nous fait par sa présence, de remercier également le Premier Ministre et ses honorables collègues de leur généreuse coopération à l'érection de cette maison. Nos remerciements aussi à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et au corps de médecins de l'Hôpital de Saint-Boniface. Ai-je besoin d'ajouter que les Soeurs Grises ont un droit spécial à notre gratitude ? Leur en donner une marque publique est pour nous un indicible honneur.

Mes Soeurs,

A l'occasion de l'ouverture de cette école de gardesmalades, vous avez sûrement droit d'entendre l'expression publique des remerciements de l'autorité religieuse de ce diocèse pour le bien que vous faites. La province entière ressent les bienfaits de votre action, mais la ville de Saint-Boniface vous doit une spéciale reconnaissance. Tandis qu'ailleurs l'oeuvre nécessaire des hôpitaux se fait en tirant sur le trésor public pour combler des déficits toujours renaissants, vous avez su, par votre désintéressement et l'habileté de votre administration, vous passer ici de certains octrois spéciaux qui retombent toujours en définitive sur les épaules des contribuables. Il serait intéressant de faire la somme totale de ce que, de ce chef, vous avez épargné à notre ville pendant le demi-siècle au-delà d'existence de l'hôpital; il y aurait de quoi surprendre. Mais passons.

Ce bienfait est si constant que nous nous habituons à le recevoir sans presque y penser, comme on reçoit les rayons bienfaisants du soleil du Bon Dieu sans penser à remercier l'auteur de tout don. Il est juste que de temps à autre, au moins, cette vérité soit proclamée publiquement.

Vous ne travaillez pas pour la faveur populaire, je le sais, votre idéal est plus haut. Votre oeuvre est trop belle, elle fait trop de bien, elle est trop méritoire pour que l'épreuve lui soit ménagée. Depuis que le Christ est passé par le chemin de la croix pour le salut du monde, il faut que tous ceux qui sont associés à son oeuvre passent aussi par le même chemin. C'est la grande loi chrétienne; obscure à la courte raison humaine, elle s'impose à ceux qui ont foi en la divinité du Christ. Il y a vingt siècles que saint Paul a dit : "La doctrine de la croix est un scandale pour les Juifs, une folie pour les Gentils, mais elle est la force du Christ pour ceux qui sont sauvés." Remercions Dieu des épreuves qui sauvegardent sa présence en nous, demandons-lui de nous garder de celles qui sont la conséquence de nos infidélités.

Au cours de ces trois quarts de siècle d'existence, nombreuses sont les Soeurs Grises qui ont donné leur santé à cette oeuvre, après lui avoir donné le meilleur de leur âme. Plus d'une fois, peut-être, elles furent portées à redire les paroles du prophète Elie écrasé de soucis et en butte aux contradictions : "C'en est assez, Seigneur, prenez mon âme." Celui qui a envoyé son ange porter au prophète le pain mystérieux qui devait lui donner la force de poursuivre sa route est venu en personne pour être leur force au milieu des contradictions inséparables de toutes les grandes oeuvres. Dieu a visiblement béni l'Hôpital de Saint-Boniface et l'a fait prospérer. Les hommes contemplent le succès matériel, quelques-uns le louent, d'autres le critiquent, mais Dieu voit le fond des coeurs et se prépare à donner leur récompense à ses fidèles servantes.

Il est dit que ceux qui enseignent les voies de Dieu

brilleront comme des étoiles pendant l'éternité. Dieu frappe souvent le corps par la maladie qui conduit à l'hôpital pour que l'âme reçoive de la garde-malade religieuse cette parole de salut qui prépare les voies au ministre de Dieu. Dans l'Eglise du Christ, vous êtes la main du Bon Samaritain qui verse l'huile et le baume dans les plaies corporelles et spirituelles des blessés de la vie.

Je souhaite que votre école de gardes-malades fasse rayonner au loin l'influence bienfaisante de l'esprit religieux mis au service de la science humaine. Vous êtes appelées à former de jeunes personnes pour un service qui a sa noblesse, mais qui comporte des dangers. Mettez dans leur intelligence les lumières qui les rendent aptes à leur noble profession, mettez surtout dans leur coeur ces sentiments chrétiens sans lesquels une gardemalade ne sera jamais capable d'accomplir que la moitié de ses devoirs. Elles porteront dans le monde quelque chose de l'esprit qui distingue la religieuse au chevet des malades et elles donneront à leur oeuvre ce fini que seul le sentiment chrétien peut donner.

C'est mon voeu, puissiez-vous l'accomplir; je le souhaite pour le bien de l'humanité souffrante, la sécurité de vos gardesmalades, l'efficacité de leur action et l'honneur de la maison qui les a formées.

LA SAINTETE DEFINIE PAR LE CURE D'ARS

Voulez-vous savoir ce qu'est un saint? C'est un homme qui craint Dieu, qui l'aime sincèrement et qui le sert avec fidélité; c'est un homme qui ne se laisse point enfler d'orgueil ni dominer par l'amour propre, qui est vraiment humble et petit à ses propres yeux; qui, étant dépourvu des biens du monde, ne les désire pas, ou qui, les possédant, n'y attache pas son coeur; c'est un homme qui est ennemi de toutes les acquisitions injustes; c'est un homme qui, possédant son âme dans la patience et la justice, ne s'offense pas d'une injure qu'on lui fait. Il aime son ennemi, il ne cherche pas à se venger. Il rend tous les services qu'il peut à son prochain, il partage volontiers son bien avec les pauvres; il ne cherche que Dieu seul, méprise les biens et les honneurs de ce monde.

C'est un homme qui est assidu aux offices divins, qui fréquente les sacrements, et qui s'occupe sérieusement de son salut; c'est un homme qui ayant horreur de toute impureté, fuit les mauvaises compagnies autant qu'il peut, pour conserver purs son corps et son âme. C'est un homme qui se soumet en tout à la volonté de Dieu, dans toutes les croix et les traverses qui lui

arrivent; qui n'accuse ni l'un ni l'autre, mais qui reconnaît que la justice divine s'appesantit sur lui à cause de ses péchés.

Voilà ce que vous appelez simplement un honnête homme. Mais voici ce que Dieu appelle l'homme de miracle, le saint, le grand saint.

OU EN EST L'EGLISE MEXICAINE ?

A sa dernière séance de l'année 1927, le sous-comité épiscopal, au Mexique, a présenté aux évêques qui vivent cachés dans la capitale du pays ou ailleurs le document qui suit. Ces dignes successeurs des apôtres lui ont donné leur pleine approbation. Nous l'empruntons à la Croix de Paris.

Au point de vue religieux.

La persécution continue à sévir avec violence. Dans la ville même de Mexico, des prêtres sont souvent incarcérés pour le motif d'exercice du culte dans les maisons particulières. Ils ne peuvent être délivrés que contre rançon considérable, exigée de ces prêtres et des maîtres des maisons où ils ont exercé leur ministère.

Les emprisonnements de catholiques des plus honorables et des plus en vue, sans motif qui les justifie, sont continuels. Les malheureux incarcérés n'ont absolument aucune garantie; pour eux, il n'y a ni lois, ni tribunaux, ni humanité. On ne recourt même plus à la demande de protection; car ces demandes ne font qu'aggraver la situation des prisonniers et les exposer à des vexations sans nombre. Quelques-uns passent des mois entiers en prison, sans être consignés aux autorités judiciaires. La police jouit d'une liberté absolue jusqu'à pouvoir fusiller sans jugement les malheureux qui tombent entre ses mains. Fréquemment, on rend la liberté aux prisonniers, moyennant de fortes sommes d'argent, ce qui n'empêche pas de répandre dans le public le bruit qu'ils sont sortis pour carence de délit.

En dehors de la capitale du Mexique, la situation est infiniment plus grave. On pille, on torture, on assassine les catholiques sans aucune mesure. Pour les prêtres, point de compassion. Les moins malheureux sont ceux qu'on envoie à la ville de Mexico, qui est remplie de prêtres consignés dans les limites de la capitale et dont le seul crime est d'être prêtres. Il n'est pas rare que, dans l'intérieur du pays, les prêtres soient assassinés après avoir subi d'incroyables tortures. Plusieurs ont déjà fui à l'étranger; d'autres, en grand nombre, vivent errants dans les montagnes, souffrant des peines innombrables, tandis que d'autres sont obligés de se cacher durant des mois entiers et se voient condamnés à une existence des plus déplorables.

Sous prétexte de priver de toute ressource ceux qui pren-

nent les armes contre le gouvernement, les soldats pillent et détruisent par le feu les petits villages, assassinent leurs habitants par centaines, sans épargner ni les femmes ni les enfants. On rapporte que, dans une petite bourgade de l'Etat de Jalisco, les soldats, n'avant pas trouvé les hommes qui étaient sortis les armes à la main, ont assouvi leur rage sur les femmes et les enfants, massacrant 80 victimes et détruisant entièrement le village. D'où il résulte que les hommes, dans les Etats où il y a des recrutements pour la défense des citoyens, n'ont d'autre alternative que de prendre les armes ou de s'enfuir à l'étranger. On dit qu'environ 5,000 Mexicains quittent journellement leur pays. En résumé, le gouvernement, loin de donner des garanties aux catholiques, s'est fait, au contraire, le bourreau de ce peuple malheureux. On cite telles grandes cités comme Guadalajara où, en plein jour et au centre même de la ville, on séquestre des personnes pour leur arracher de l'argent.

Attitude courageuse du clergé et des fidèles.

Les Mexicains catholiques, prêtres et fidèles, demeurent fermes dans leur foi et tous se déclarent prêts à tout souffrir indéfiniment plutôt que de consentir à l'asservissement de l'Eglise. Chaque fois que circule le bruit d'un arrangement avec le gouvernement, autre que celui d'une révision des lois et de la liberté de l'Eglise, il y a grande alarme de tristesse dans le clergé et le peuple chrétien.

Dans les grandes villes, il est, hélas ! une partie frivole de la société qui continue à rechercher les divertissements, fréquentant les théâtres, les cinémas, les bals, et cela à la grande tristesse des personnes sérieuses; mais il y a un grand nombre de fidèles qui, dès le début de ce grand conflit, se sont abstenus de tous ces amusements.

Chaque fois que le sous-comité épiscopal invite les fidèles à la prière et à la pénitence, il trouve un écho profond dans le peuple chrétien, et on assiste à de très grandes, très tendres et sincères manifestations de piété fervente. La foi et la piété ne sont pas mortes. L'affluence des fidèles à la basilique de la Guadeloupe pour les solennités du Christ-Roi et de Sainte-Marie de Guadeloupe a été considérable. On a compté par centaines de milles les pèlerins accourus au célèbre sanctuaire, et dans tout le pays il y a eu de semblables manifestations.

Au point de vue religieux, le peuple souffre énormément. Il y a des régions entières sans un seul prêtre; par suite, les fidèles sont privés des sacrements et de tout secours spirituel. En certains endroits, ce sont les séculiers eux-mêmes qui portent la communion à leurs frères. Le Mexique n'est qu'une immense

catacombe.

Le gouvernement ne donne pas la moindre espérance de vouloir réformer la Constitution. Sa haine contre l'Eglise ne fait que croître. On dit que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Morrow, ayant voulu faire observer à Calles combien il serait nécessaire de trouver un arrangement pour la question religieuse, le président lui répondit avec hauteur : "La question religieuse est une question purement intérieure; je ne permets à aucun gouvernement étranger de s'en mêler." Il n'y a donc aucun espoir de s'entendre par des moyens pacifiques avec l'administration actuelle.

Cependant, les représentants des nations étrangères continuent à honorer ceux qui assassinent tout un peuple et à leur manifester toutes sortes d'égards, au moment même où viennent de se commettre d'horribles crimes comme celui du massacre public du P. Pro. Après cet effroyable assassinat, M. Morrow s'est promené à travers le pays, donnant des preuves de grande amitié au général Calles qui l'accompagnait. Tout le peuple du Mexique rend les Etats-Unis responsables de notre situation et manifeste la plus grande indignation contre un pays si peu humain.

Nos craintes.

Nous craignons que le peuple mexicain ne s'accoutume à vivre sans prêtres et que l'indifférentisme ne s'étende à l'excès dans le pays. Cela se produirait si la situation actuelle durait longtemps. A cause de la rigueur et de la dureté avec lesquelles le gouvernement punit toute parole qui lui est contraire, il est extrêmement difficile de publier les protestations épiscopales contre les atteintes aux droits de l'Eglise. Il s'ensuit qu'on ne trouve pas d'imprimerie qui consente à publier des documents de cette nature. Bien plus, la conservation de ces protestations manuscrites fait courir les plus graves dangers aux familles chrétiennes. La tyrannie s'est portée à d'incroyables excès.

Néanmoins, nous le répétons, évêques, clergé et fidèles, nous préférons tant et de si grandes souffrances, car, si nous perdons cette occasion de sauver la liberté de l'Eglise, celle-ci demeurera perpétuellement esclave.

Nous considérons comme très dangereux tout arrangement qui aurait pour principe d'abandonner le minimum de réclamations faites par l'épiscopat. Un arrangement quelconque, fait sur cette base, serait extrêmement douloureux pour le peuple chrétien qui, avec une si admirable abnégation, souffre cette horrible et inouïe tyrannie. Jamais il ne consentira à acheter au prix d'une abdication quelconque la liberté de sa conscience. Telle est l'opinion générale. Il y a des prêtres, en très petit nombre, qui s'élèvent contre cette sainte intransigeance; mais

ils sont incapables de créer une Eglise schismatique : bien plus, ceux-là mêmes considèrent comme une injure la pensée qu'ils

sont capables de faire un schisme.

Quant aux travaux des groupes armés et aux espérances qu'ils peuvent inspirer, nous nous contentons de faire ressortir l'étonnant héroïsme de ceux qui se dévouent à cette tâche. Privation de ressources, périls énormes, manque de nourriture, nudité, sainte folie de s'opposer à une armée nombreuse et organisée; tout cela touche au sublime et mérite la bénédiction de Dieu, nous en sommes bien certains.

Mexico, le 14 décembre 1927.

TENUE AU CHOEUR

(De la "Semaine Religieuse" de Québec.)

- Q.-1. Le célébrant consacre à sa messe un ciboire rempli d'hosties. Après avoir pris le Précieux Sang, il ouyre le tabernacle pour y placer le ciboire susdit, puis il le referme. On demande si pendant ce temps, en supposant que ce soit la grand' messe, les enfants de choeur doivent se mettre à genoux ou s'ils restent debout?
- 2. Comment doit se comporter le choeur s'il y a communion des fidèles ?
- R.—1. Les enfants de choeur doivent rester debout, la figure tournée vers l'autel, si le chant de l'Agnus Dei est terminé. Si on chante encore, ils doivent rester debout en choeur, (Cf. Haegy: "Manuel de liturgie", XIIIe éd., vol. I, p. 448; Saint-Denis, "Tenue des enfants de choeur.")
- 2. S'il y a communion des fidèles de la nef, après la récitation du Confiteor, le choeur s'agenouille. Si les fidèles sont nombreux, le choeur peut s'asseoir après le passage du célébrant allant à la Sainte Table. Le choeur s'agenouillera de nouveau, quand le célébrant, la communion terminée, reviendra à l'autel. (Cf. Saint-Denis, id.)

LE "MANUEL DE DIETETIQUE" DES SOEURS GRISES

La bibliographie des arts ménagers modernes contient bien peu d'ouvrages qui soient aussi complets et aussi pratiques que ce "Manuel de Diététique" dû au patient labeur des Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital Général de Montréal. L'Université de Montréal a confirmé sa haute appréciation de cet ouvrage en accordant à l'Ecole Ménagère des Soeurs Grises l'affiliation directe.

Ce volumineux travail accuse une connaissance scientifique et une application pratique des principes les plus sages et les plus usuels en art culinaire. Ce manuel a le souci de ménager les estomacs capricieux, tout en satisfaisant aux rations d'entretien et de production.

Un tel ouvrage devrait être entre les mains des élèves des écoles ménagères, dans les hôpitaux, chez les médecins et les gardes-malades, les ménagères et les familles en général.

Le "Manuel de Diététique" est un beau volume de 420 pages, sur papier de qualité, imprimé aux ateliers des Sourds-Muets, de Montréal; il est en vente à l'Hôpital Général des Soeurs Grises, 1190, rue Guy, Montréal.

A. DESILETS, B. S. A.

LA REPRESENTATION DIPLOMATIQUE AU VATICAN

Avant la guerre de 1914, le corps diplomatique auprès du Saint-Siège ne se composait plus que de deux ambassadeurs, ceux d'Espagne et d'Autriche, et de 14 ministres plénipotentiaires. A l'issue du grand conflit mondial presque tous les Etats ont reconnu la nécessité de reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican.

Les ambassadeurs sont aujourd'hui au nombre de 9 et les légations de 19. D'autres part, les nonciatures apostoliques ont subi également une augmentation sensible. On en comptait 5 avant la guerre et 10 missions diplomatiques; aujourd'hui le Vatican est représenté dans 32 Etats.

GRANDEUR DU SAINT SACRIFICE

Une messe, une seule messe, nous dit saint Alphonse de Liguori, procure plus d'honneur à Dieu que ne lui en ont procuré toutes les prières et toutes les pénitences des saints, tous les travaux des apôtres, toutes les ardeurs des séraphins et de Marie qui fut si embrasée d'amour pour Dieu, puisque nous présentons à Dieu un hommage consacré par la divinité de son propre Fils, et que, sur le saint autel, un Dieu devient lui-même l'adorateur de Dieu et s'offre à lui en holocauste.

La messe, ajoute saint Jean Chrysostome, vaut autant que le sacrifice de la croix.

— + — — — —

—L'Oeuvre des Tracts continue de publier en brochures l'ouvrage du Capitaine Magniez : "Répliques du bon sens." C'est un petit manuel d'apologétique, un arsenal de réponses aux objections courantes contre la religion. 10 sous l'exemplaire. S'adresser à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

UNE LETTRE DE M. L'ABBE THIBAULT A SON PERE

Fort des Prairies (Edmonton), 8 juillet 1842 Mon cher Père,

Je m'étais presque attendu au plaisir de vous revoir cette année, mais la divine Providence en a décidé autrement, et au lieu de me rapprocher de vous, j'ai encore ajouté quelques centaines de lieues à la distance qui nous séparait déjà. Je suis parti de la Rivière Rouge, le 30 avril, avec un homme pour me guider à travers les prairies que j'avais à parcourir. Un cheval me portait et un autre était chargé de mon bagage. Je suis arrivé ici le 19 juin assez heureusement, après cependant bien des misères qui sont inséparables d'un pareil voyage. Mon ministère a été, grâce à Dieu, assez utile le long de la route, partout où j'ai rencontré du monde, et ici surtout malgré les efforts d'un ministre protestant qui n'épargne rien pour m'empêcher de réussir. Les armes dont il se sert pour me combattre sont celles qu'emploient ordinairement les gens de son espèce, c'est-à-dire le mensonge et la calomnie.

Les sauvages à qui j'ai pu parler depuis que je suis ici se sont rendus à moi et persévéreront, je pense, car ils paraissent bien zélés à se faire instruire des vérités du salut. J'attends de jour en jour des sauvages qui doivent venir me chercher pour me conduire au pied des Montagnes Rocheuses où je demeurerai encore là l'espace d'un mois: après quoi, je me mettrai en route pour la Rivière Rouge. J'ai à passer le reste de l'été parmi des nations bien méchantes qui pourraient bien quelque bon jour me lever la chevelure. Que Dieu soit béni! S'il me juge digne de plaider sa cause, il me conservera. Que sa volonté se fasse, et non la mienne!

Je viens de recevoir la visite d'une bande de Pieds-Noirs, les plus méchants sauvages de ces contrées. Pendant environ quatre heures que je leur ai parlé par truchement, ils m'ont écouté avec une grande attention et ils m'ont fait plusieurs questions bien à propos sur la manière de servir Dieu. Quand ils ont été sur le point de me laisser, chacun s'est empressé de faire un adieu solennel en me passant la main sur la tête, sur les épaules, sur la poitrine et sur les bras; puis, me serrant la main avec affection, l'un me disait: "Tes paroles sont gravées dans mon coeur, je veux suivre ton chemin." Un autre ajoutait: "Moi, je n'ai pas été un très méchant homme, mais je veux à présent être bien meilleur, je te porte dans mon coeur, toi qui me prends en pitié et me montre le chemin de la vie." Un troisième me parlait en ces termes: "Moi, j'ai eu un mauvais coeur, j'ai été un méchant homme, j'ai honte devant toi, mais fais-moi la cha-

rité, je te promets de vivre autrement, à présent que je t'ai vu et entendu." Les autres me dirent à peu près autant. Je ne pouvais m'empêcher d'éprouver de la compassion en voyant les témoignages de respect dont ils m'entouraient. Sur leur demande, j'ai donné à leur chef un papier sur lequel sont marqués les jours de la semaine, afin qu'ils puissent connaître le dimanche et le sanctifier...

J.-B. THIBAULT, Ptre, Miss.

LA PROPAGATION DE LA FOI

Le Conseil général de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi vient de publier le tableau des offrandes reçues en 1926. La somme générale s'élève à 41,471,874 lires. Voici maintenant les nations dont les offrandes sont supérieures à 1,000,000 lires. On y remarquera le rang d'honneur qu'occupe le Canada, surtout si l'on tient compte du chiffre restreint de sa pupulation catholique.

Etats-Unis: 20,629,181; — France: 4,350,778; — Italie: 3,003,367; — Hollande: 1,907,638; — Canada: 1,494,102; Irlande: 1,259,179; — Espagne: 1,191,691; — Argentine: 1,117,769.

DING! DANG! DONG!

—"L'Echo de Saint-Justin" a publié le mois dernier une liste de 76 survivants des 503 zouaves pontificaux canadiens, qui s'enrôlèrent pour aller défendre Pie IX. De ce nombre quatre vivent au Manitoba: M. N. Bergeron, à l'Hospice Taché, Saint-Boniface; M. J. Lecomte, 293, rue Young, à Winnipeg; M. C. Langlois, à La Broquerie, et M. F. Parent à Saint-Jean-Baptiste. Un seul autre survit dans l'Ouest: M. F.-X. Boileau, à Edmonton.

R. I. P.

—M. l'abbé Albert Soyer, ancien curé de Vonda, Sask., décédé à l'Hospice Taché à Saint-Boniface.

-R. P. L.-N. Dugas, S. J., frère du R. P. Jacques Dugas,

décédé à Spanish, Ont.

—R. P. John C. Sinnett, S. J., ancien professeur au collège de Saint-Boniface, et ancien vicaire général de Prince-Albert, décédé à Guelph, Ont.

-M. l'abbé F.-A. Baillargé, curé de Verchères, décédé dans

sa paroisse.

C.-E. Gaudette, Gérant

J.-A. Leduc, Sec.-Trés.

La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:-

"ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE"

AVIS: — Nous sommes maintenant dans notre nouveau magasin, au no 296, rue Main!

FOURRURES: Emmagasinage - Réparations Faites sur commande

ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

296 rue Main

Tél.: 21 960

Etabli en 1906

Autrefois à Norwood

Nous achetons les fourrures brutes

A. HUOT

:: TAILLEUR :

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur :: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

— Téléphone: 82 670 —

200 AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.

J. - A. HEBERT

:: — :: AGENT :: — ::
PACIFIQUE CANADIEN - "SOO LINE"
LIGNE FRANÇAISE ET AUTRES

Téléphone 82 595 Angle PROVENCHER ET TACHE S

SAINT-BONIFACE, MAN.

Fourrures



Les nombreuses années d'expérience et le succès que nous rencontrons dans la confection des fourrures est une preuve évidente de l'entière satisfaction que reçoivent nos clients. Une visite de votre part sera hautement appréciée. Au besoin je pourrai aller voir les personnes de la campagne dans un rayon de 75 milles de la ville.

Charles LANTHIER

Téléphone: 88 533

191, avenue Portage, Est

WINNIPEG

THE WESTERN PAINT Co., Ltd.

Seule maison strictement canadienne-francaise

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb. Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121. RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

Maison-Chapelle

SAINT-BONIFACE, MAN.

JARDIN DE L'ENFANCE "LANGEVIN"

Pour garçons de 5 à 12 ans.

The Winnipeg Trustee Company of Canada

W. H. Cross - - - - - Président H. Chevrier - - - - Vice-Président M. J. A. M. de la Giclais - - - Directeur-Gérant

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

J. L. GUAY

ENTREPRENEUR GENERAL

En construction: Maison des Gardes-malades de St-Boniface, Couvent des Filles de la Croix de St-Adolphe, Man., Hôpital des Soeurs de la Charité et Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, Sask.

ST-BONIFACE, Man. GRAVELBOURG, Sask.

DEMANDEZ: -

TÉLÉPHONE: 86 667

M. F. ST-PIERRE

Meubles - Carpettes - Draperies - Etc.

J. A. BANFIELD LIMITED

492, RUE MAIN

WINNIPEG

Terres a vendre

LES TERRES DU MANITOBA sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoirfaire des cultivateurs absolument inutiles.

LY A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-francaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre

caises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont

émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE SUIVANTE donnera une idée du choix des terres

à vendre:-

Abbéville, Man. Ste-Agathe, Man. Aubigny, Man. St-Alphonse, Man. Bruxelles, Man.
Camperville, Man.
De Laval, (Fisher
Branch), Man.
Duck Mountain, Man. Dunrea, Man. Elie, Man. Fannystelle, Man. Grande Clairière, Man Haywood, Man. Inwood, Man. La Broquerie, Man. Lac du Bonnet, Man. La Salle, Man. Laurier, Man. Letellier, Man. Lorette, Man. Makinak. Man. Mariapolis, Man. St-Malo, Man. McCreary, Man. St-Norbert, Man. Morris, Man. St. Pierre Man. Morris, Man. N.-D. de Toutes Aides, Otterburne, Man.

Ste-Amélie, Man. Ste-Anne des Chênes, Man. St-Charles, Man. St-Claude, Man. Ste-Claire, Man. Ste-Elisabeth, Man. St-Eustache, Man. St-François-Xavier, Man. Ste-Geneviève, Man. Isle des Chênes, Man. St-Georges de Châteauguay, Man. St-Jean-Baptiste, Man. St-Joseph, Man. St-Laurent, Man. St-Léon, Man. St-Lupicin, (Altamont), Man. St-Pierre, Man. N.-D. de Lourdes, Man. Ste-Rose du Lac, Man. Somerset, Man. Starbuck, Man. Swan Lake, Man. Thibaultville, Man.

St-Adolphe, Man. Woodridge, Man.

ADRESSEZ-VOUS POUR RENSEIGNEMENTS AUX CURES DES PAROISSES CI-HAUT MENTIONNEES.